

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 3

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contradictoires. L'Allemagne menace à la fois l'indépendance des nations et la souveraineté des peuples. Le Portugal, condamné par l'Allemagne à disparaître, ne pouvait se soustraire à la camaraderie des nations fières et nobles qui défendent les droits des peuples.

Dans l'ordre moral, le Portugal, comme les nations alliées, défend le patrimoine d'une civilisation de plusieurs siècles, civilisation qui repose sur les notions de justice et de droit dont les religions et les philosophies ont imprégné l'humanité. Nous nous opposons à ce que le mal, imposé par la force, étouffe dans l'âme humaine les aspirations au bien qui l'ont élevée au-dessus de la sauvagerie primitive. Le Portugal est entré dans la croisade contre l'esprit de malignité ; le sang des siens coule pour les œuvres de paix et de fraternité humaines. Grand artisan dans l'histoire passée de la civilisation du monde, il ne pouvait pas se mettre à l'écart de la tragique aventure qui doit conduire les peuples à une pacification universelle, dernière étape de la grande et folle lutte qui ensanglante la terre.

INFORMATIONS

SUISSE

Le brûlot W. — *Description.* — Le brûlot W est une reconstitution de celui en usage dans l'armée serbe où il rend des services appréciés comme combustible de fortune. Il se présente sous la forme d'un cylindre d'environ 10 mm. de haut, 15 mm. de diamètre et d'un poids de 15 à 17 gr.

Composition. — Papier de journal roulé et imprégné de paraffine, dans la proportion de 60 à 65 % (du poids du papiér).

Inflammation. — Former une mèche en taillant une esquille sur le bord supérieur, la relever légèrement en forme d'ergot et l'allumer.

Combustion. — Un brûlot de 15 mm. brûle dans un local fermé pendant environ 30 minutes et permet de porter à 60° un $\frac{1}{2}$ litre d'eau d'une température initiale de 10°; en triplant le nombre de brûlots, ce résultat s'obtient en 10 à 15 minutes.

Fabrication. — Elle est très simple et peut s'effectuer par la troupe à temps perdu, soit par des corvées, des hommes punis, ou des hommes de garde.

Prendre du vieux papier (de préférence imprimé) ou des journaux, que l'on plie en bandes d'une largeur de 100 à 120 mm. sur une longueur de 500 à 600 mm. Prendre 10 à 12 de ces bandes (suivant le diamètre que l'on veut donner au brûlot) et les rouler en serrant fortement, jusqu'à ce que le cylindre ait le diamètre voulu. Coller à l'amidon ou avec une autre matière pour en empêcher le déroulement ; couper en rondelles de 10 à 12 mm. d'épaisseur. Plonger celles-ci dans un bain de paraffine raffinée pendant quelques minutes, soit jusqu'à ce qu'il ne se produise plus de bulles d'air, les sortir, les laisser sécher et durecir, ce qui dure environ 10 minutes.

Le brûlot est terminé.

N.-B. — La stéarine remplace avantageusement la paraffine, mais elle est actuellement très rare ; il en est de même de l'ozokerite et de la cérésine.

Conservation. — Indéfinie et même à l'humidité.

Coût. — Pour 100 kg. de brûlots du poids de 15 à 16 gr. (soit 6500 pièces), il faut :

60 kg. de papier à 3 centimes le kg. Fr. 1 80

10 kg. de paraffine raffinée à 52°, à 1 fr. 50 le kg. . . » 60 —

Colle (main-d'œuvre nulle) » 1 20

Coût des 100 kg. Fr. 63 —

soit 9 fr. 70 les 1000 brûlots.

Au prix normal de la paraffine (60 centimes le kg.), ces mêmes brûlots reviendraient à 4 fr. le 1000.

Essai pratique. — Le 20 janvier, lors du concours de ski de la garnison de Saint-Maurice, je me trouvais au poste de contrôle de Conches (1843 m.). En 35 minutes, avec 3 brûlots (exactement 2 1/2), j'ai obtenu dans un couvercle de gamelle un 1/2 litre d'eau chaude en fondant de la neige et en la portant à la température voulue pour un grog (à cette altitude, l'eau bout à 94°). Le foyer était en plein air, le vent soufflait et parfois violemment : j'aurais pu l'abriter, mais j'ai préféré faire l'expérience dans des conditions plutôt défavorables.

Conclusions. — Ce résultat et ceux obtenus dans d'autres occasions me paraissent justifier des essais sur une plus grande échelle, car, au point de vue militaire, le brûlot offre des avantages tout particulièrement pour les troupes de montagne, ou postes détachés, etc. Il permet : d'emporter un combustible sous un volume minime, léger, inaltérable à l'humidité et pas trop coûteux ; lorsque le bois manque, de le remplacer dans une certaine mesure ; lorsque le bois est vert ou humide, d'en sécher une partie pour constituer un foyer

de base ; et, lorsque les circonstances tactiques ne permettent pas d'allumer des feux : de préparer un mets ou une boisson chaude (le brûlot ne donne pas de lueur au loin) ; d'avoir un moyen d'éclairage, pour la rédaction ou la lecture de rapports, de la carte, des appareils, etc. ; de rendre leur fonctionnement à des armes ou appareils immobilisés par la congélation ; d'avoir une chaufferette pour les mains, etc.

Capitaine PASCAL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Je débute par un exemple typique de pages vainement noircies. Cela s'appelle : *Comment l'Angleterre combat les Neutres* (1). Il est vrai que l'auteur a eu la pudeur de ne pas signer sa brochure. L'anonymat n'est pas une recommandation pour un livre ; pas plus que pour une lettre. Comment considérer celui qui écrit et n'ose prendre la responsabilité de son œuvre ? En ce cas particulier, nous connaissons au moins l'un des motifs qui ont déterminé l'écrivain à ne pas avouer son travail. C'est que celui-ci apparaît comme manquant absolument de sincérité. Pages voulues, aucunement senties. Comment, d'ailleurs, en pourrait-il être autrement ? *On* veut indigner les neutres contre les Anglais. Pourquoi ? Parce que les Anglais dans leurs mesures générales de blocus de l'Allemagne ont été sévères et adroits. Sous quel prétexte ? Parce que les Anglais auraient par certaines de ces mesures lésé quelquefois les droits des neutres. Il y a là beaucoup de mots, beaucoup de citations, beaucoup de pages, mais d'argumentation solide, péremptoire : point.

De tous ces textes cités, de tous les exemples donnés ressort l'impression d'une maladresse, d'une grosse maladresse. L'écrivain anonyme démontre, outre l'absence de preuve convaincante à l'appui de sa thèse, l'efficacité des prescriptions britanniques contre lesquelles il s'élève avec le plus de violence. Il porte, ce faisant, un doigt, un doigt brutal, doigt révélateur d'origine, sur une des plaies les plus cruelles dont souffre aujourd'hui le peuple allemand.

Mais l'œuvre est bien plus maladroite encore en ceci qu'elle appelle immanquablement la comparaison entre les attitudes respectives des gouvernements german et britannique à l'égard des neutres. Nous ne sachions pas, jusqu'ici, que l'Angleterre ait torpillé des bateaux neutres, fait périr en mer des Suisses, des Hollandais, des Américains (ils furent neutres, eux aussi), des Suédois, des Espagnols... Dès lors ?

* * *

L'éternel et insoluble problème des Balkans vous passionne-t-il ? Aimez-vous à accumuler les éléments contradictoires de ce procès ? M. E. Kupfer vous apporte des documents à ajouter à la montagne d'autres documents infiniment entassés. Ceux-ci